



RENTREE DES ELEVES

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire des élèves s'organisera ainsi :

Rentrée des élèves de 6^{ème} : mardi 1^{er} septembre 2026

Cette journée sera consacrée aux élèves de 6^{ème} selon les horaires habituels de 8h05 à 16h55 (8h05-12h10 et 13h45-16h55 pour les externes). Le service de restauration et le transport scolaire fonctionneront normalement.

Les élèves seront pris en charge par le professeur principal de la classe. Ils apporteront de quoi écrire, une pochette avec des feuilles, leur agenda ou cahier de texte et leur cartable afin de pouvoir repartir avec les manuels scolaires qui leur seront distribués.

Attention : Les élèves de 6^{ème} ne seront pas accueillis le mercredi 2 septembre (réservé à l'accueil des classes de 5e, 4e et 3e) et les cours commenceront le jeudi 3 septembre.

Rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} : mercredi 2 septembre 2026, selon les horaires habituels de 8h05 à 12h10. Le service de restauration et le transport scolaire fonctionneront normalement.

Les élèves seront d'abord pris en charge par leur professeur principal avant de commencer les cours selon l'emploi du temps qui leur sera remis. Les élèves prévoiront leur matériel et une pochette avec des feuilles.

L'emploi du temps des classes

Il sera distribué à la rentrée et sera provisoire. Il est susceptible d'être modifié ou ajusté durant les quinze premiers jours. Les élèves se verront remettre dès la fin de cette période un emploi du temps définitif.

Assurance scolaire

Selon la circulaire n°2011-117 du 03/08/2011, dans le cas d'une sortie scolaire obligatoire, l'assurance est facultative mais recommandée.

Par contre, dans le cadre de sorties ou de voyages scolaires facultatifs, l'assurance est obligatoire (garantie de responsabilité civile et garantie individuelle accidents corporels).

Le Principal, Raphaël LELONG